



**PRÉFÈTE
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service maritime et littoral
Unité encadrement et contrôle des usages**

Arcachon le 2 mars 2021

**AVIS AUX NAVIGATEURS
DU BASSIN D'ARCACHON
N° 5-2021**

Les usagers du bassin d'Arcachon sont informés que dans le cadre d'une expérimentation d'une méthode pour la restauration des herbiers de zostères, des lignes d'herbiers biométriques composées de câbles inox auxquels sont attachés des brins en polypropylène seront installés sur le site de GAILLARD à partir du 2 mars 2021.

Quatre pignots balisent ce dispositif.

Les usagers sont invités à naviguer prudemment à proximité.


L'administratrice des Affaires Maritimes
Sarah MAUREL
Cheffe de l'unité Encadrement
et Contrôle des Usages